

COMMUNIQUE DE PRESSE :

SOCIETE EURO CYCLES

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM SOUSSE

1-OBJET :

Conformément aux dispositions de l'article 190bis du code des sociétés commerciales, la Société **EURO-CYCLESS.A** se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, deux Administrateurs indépendants pour siéger dans son Conseil d'Administration pour le mandat des trois années soit 2020-2021 et 2022.

Est considéré Membre indépendant au sens de l'article 190 bis du code des sociétés commerciales, toute personne n'ayant aucune relation avec la société « EURO CYCLES S.A » ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs de nature à entacher l'indépendance de ses décisions ou l'entraîner dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

Le candidat au poste d'administrateur indépendant, doit obligatoirement être une personne physique et satisfaire les conditions ci-après :

2-CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

2-1 Conditions générales :

Les Candidats éligibles aux postes d'administrateurs Indépendants au Conseil d'administration de la Société EURO CYCLES S.A doivent remplir les conditions ci-après :

- Ne doit pas être privé de ses droits civils.
- Ne doit pas être parmi les cas énoncés à l'article 193 du Code des sociétés commerciales, à savoir :
 - ✓ Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
 - ✓ les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
 - ✓ le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle

- ✓ Ne détenant pas lui-même, son conjoint, ses ascendants et descendants une participation directe ou indirecte dans le capital de la Société EURO CYCLES S.A.
- ✓ N'agissant pas pour le compte de client, fournisseur ou de prestataire de service significatifs de la société EURO CYCLES S.A.
- ✓ N'ayant pas fait partie des salariés de la société EURO CYCLES S.A.
- ✓ N'ayant pas exercé depuis plus de 6 ans un mandat de commissaire aux comptes ou n'ayant pas été membre d'une équipe de commissariat aux comptes intervenante et ce depuis moins de 6 ans de la date de fin de mission (tout en respectant les dispositions de l'article 11 de la loi N°88-108 du 18 Aout 1988)
- ✓ Ne doit pas avoir des contrats de prestation conclus directement par lui-même ou par personne interposée avec la société EURO CYCLES S.A ou avec l'une des sociétés ayant des liens avec la société
- ✓ Ne doit pas être salarié et membre de conseil d'administration d'une autre société similaire.
- ✓ Ne doit pas être interdit par aucune disposition légale ou réglementaire particulière, de quelque nature que ce soit, pour exercer la fonction de membre de conseil d'administration.

2-2 Conditions de qualifications scientifiques, compétences et expérience :

Les Candidats doivent :

- Avoir des diplômes universitaires.
- Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine des Affaires et du Business.

2-3-constitution du dossier de candidature :

- Une demande de Candidature au nom de Monsieur le Président Directeur Général.
- Une lettre de motivation présentant le candidat, les motifs de sa candidature, son profil.
- Le curriculum Vitae du candidat.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat (Diplômes universitaires ainsi que les justificatifs d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans).
- Le Bulletin N° 3 de date récente ne dépassant pas les trois mois.
- Un certificat de non faillite de date récente pour tout candidat ayant, éventuellement exercé la fonction de Dirigeant dans une société.
- Une Attestation de situation fiscale.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents cités ci-dessus sera automatiquement éliminé.

2-4- envoi du dossier de candidature :

Le Dossier de candidature doit parvenir à la société par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste à l'adresse suivante :

**SOCIETE EURO CYCLES S.A
ZONE INDUSTRIELLE KALAA KEBIRA CP 4060- SOUSSE TUNISIE**

Les candidatures doivent être adressées au nom de **Monsieur le Président Directeur Général** et l'enveloppe doit porter la mention « Ne pas ouvrir – Candidature au poste d'Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de la société EURO CYCLES S.A ».

Le Dossier de candidature doit parvenir à la société au plus tard le Mercredi 25 Décembre 2019, date limite de réception des candidatures (cachet de la poste fait foi).

2-5-choix des candidats :

Les candidats seront choisis après dépouillement des dossiers parvenus dans les délais fixés dans l'avis d'appel à candidatures et compte tenu du respect des conditions énumérées dans les présents "Termes de Référence", en application de la méthodologie de dépouillement fixée par la société EURO-CYCLES S.A.

Les candidats retenus seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire du 07 Janvier 2020.